

CAP Locales de mutations 11/12 juillet 2016

Déclaration liminaire

Les restructurations et fermetures, pudiquement regroupées sous le vocable « adaptation des structures du réseau » (ASR) constituent non seulement une attaque contre notre outil de travail mais également une nuisance majeure pour les agents.

Dans le Rhône, les illustrations ne manquent pas et les CAPL des trois catégories en témoignent.

Les différentes fusions désorganisent les services et mettent nos collègues dans le doute et l'inquiétude.

De façon générale, dans tous les services concernés (SIP, SIE, BDV, Trésoreries) l'impact de ces restructurations est accentué par les communications tardives et incomplètes de la direction.

L'impact est particulièrement marqué dans certains services : les SIP 7 et 8 sont touchés par la création du SIP de Vénissieux et le risque pour les agents de devoir changer de lieu de travail.

Dans les brigades départementales de vérifications, suite à la suppression de la 3^e BDV, le plus grand flou a présidé à l'établissement des demandes de vœux.

Quant aux fermetures pures et simples de trésoreries (Amplepuis et Albigney), les conséquences sur les agents sont le plus souvent brutales puisqu'ils sont déplacés d'office.

Plus que jamais, FO-DGFIP condamne cette casse de l'outil de travail et les répercussions directes sur les agents. En outre, nous exigeons de la direction des annonces plus précoces permettant aux agents de se positionner en amont ce qui est le cas dans certains départements.

Lyon, le 12 juillet 2016